

# LES BREVES DE TILLE



N°14

MAI 2023

## CHATS ERRANTS

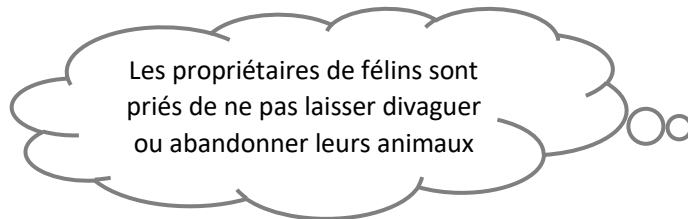
Depuis quelques temps, nous observons une prolifération de chats errants dans la commune et beaucoup d'habitants s'en plaignent. En effet, certains se montrent parfois agressifs envers les humains et les animaux domestiques. Par ailleurs, cela pose un problème d'hygiène et de salubrité publique. Face à cette recrudescence, nous vous rappelons quelques règles :



Depuis 2012, chaque propriétaire a l'obligation d'identifier son chat sous peine d'amende.



Nous vous remercions de ne pas nourrir les chats errants afin d'éviter leur propagation.



Les propriétaires de félins sont priés de ne pas laisser divaguer ou abandonner leurs animaux



Devant cet état de fait, la commune va organiser une campagne de stérilisation et d'identification des chats errants. Nous avons signé une convention avec la SCAPA payable à l'année mais il reste un coût à notre charge : **100 € pour les mâles et de 130 € pour les femelles**. Aussi, nous comptons sur vous pour limiter leur prolifération.



## RAPPEL : DISPOSITIF ALERTE CITOYENS

Nous en avons déjà parlé mais peu de réponses nous sont parvenues. Afin de recevoir toutes les informations susceptibles de vous intéresser sur la commune de Tillé, la mairie vous propose d'adhérer gratuitement au dispositif « Alerte Citoyens ».

Ainsi vous pourrez recevoir par SMS et/ou par mail selon vos préférences des alertes globales urgentes concernant toute la commune (ex. : attentats, coupure d'eau ou d'électricité), mais aussi des alertes personnalisées en fonction de votre lieu de résidence. **Ce moyen de communication est important et nous permet d'agir à l'instant T.**

Pour bénéficier de ce service d'alertes et d'informations, vous pouvez :

- **Vous inscrire directement sur le site internet :**  
<https://tille.alertecitoyens.com>
- **Ou retourner le coupon-réponse ci-dessous dûment complété à la mairie.**

Pas de téléphone portable ? Ne vous inquiétez pas, vous pouvez également recevoir des alertes vocales en indiquant votre numéro de téléphone fixe.



### Coupon-réponse à retourner à la mairie de Tillé

NOM	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>
Téléphone	<input type="text"/>
Adresse e-mail	<input type="text"/>
Adresse postale	<input type="text"/>



# PROBLEMES DE VOISINAGE OU JURIDIQUE

Vous rencontrez des problèmes de voisinage ou d'ordre juridique ? Vous ne parvenez pas à remédier à la situation ?  
**N'hésitez plus à faire appel à un conciliateur de justice qui sera là pour vous aider à résoudre pacifiquement votre différent.**

## M. Patrick CHEVALIER

patrick.chevalier@conciliateurdejustice.fr  
06.32.71.47.20  
Sur rendez-vous le jeudi de 14h à 17h

## M. Richard CORCHIA

richard.corchia@conciliateurdejustice.fr  
03.44.79.60.60  
Sur rendez-vous 1 vendredi sur 2 (14h/17h)

## M. Pascal DUYSTSCHE

pascal.duystsche@conciliateurdejustice.fr  
03.44.79.60.60  
Sur rendez-vous

## Mme Marie-Claude MABILLE

marie-claude.mabille@conciliateurdejustice.fr  
03.44.47.70.23  
2ème et 4ème mardi de 9h à 12h

## M. Xavier GILLET

xavier.gillet@conciliateurdejustice.fr  
03.44.50.84.84  
Sur rendez-vous le mercredi de 12h à 16h30

## M. Lionel HUMMEL

lionel.hummel@conciliateurdejustice.fr  
03.44.46.00.44  
Sur rendez-vous le mardi de 13h30 à 17h

## M. Christian VILLAIN

christian.villain@conciliateurdejustice.fr  
03.44.03.30.61  
Sur rendez-vous

## Mme Françoise SALOME

francoise.salome@conciliateurdejustice.fr  
03.44.19.29.29  
1er et 3ème mercredi de 14h à 17h

**JEUNES SAPEURS POMPIERS**

Candidature pour le Centre d'Incendie et de Secours TILLÉ

Pour plus d'informations : 06 03 21 03 60

Le centre d'incendie et de secours de Tillé recrute de jeunes sapeurs-pompiers.

Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à appeler au **06 03 21 03 60**.

Ils répondront à toutes vos questions.

Date limite des candidatures :  
31 mai 2023

## CIMETIERE

Face à la forte demande pour acheter des cavurnes et des cases colombarium au cimetière de Tillé, nous vous informons qu'une extension sera bientôt réalisée au cimetière afin d'accueillir 18 cavurnes et 24 cases colombarium.

Rappel des tarifs :

- ❖ Concession : 150 € pour 50 ans
- ❖ Cavurne : 360 € pour 30 ans
- ❖ Case colombarium : 360 € pour 30 ans
- ❖ Dispersion de cendres : 42 €



Pour toute démarche, veuillez contacter la mairie.

## COMMEMORATION

Venez nombreux à la commémoration du 8 mai honorer les soldats de la seconde Guerre Mondiale qui ont donné leur vie afin que la France retrouve la Paix et la Liberté.

**Rendez-vous le 8 mai 2023 à 10h30 place de la Mairie**

**MAIRIE DE TILLE**

## CÉRÉMONIE

**8 MAI 2023**

Catherine MARTIN, Maire,  
Les Conseillers Municipaux,

Et les anciens combattants vous invitent à la cérémonie du 8 mai.

Rassemblement  
10h30 Place de la Mairie



- ➔ Levée des couleurs
- ➔ Dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts
- ➔ Verre de l'amitié à la Salle des Fêtes



## RETOUR EN IMAGES SUR LES EVENEMENTS DE LA COMMUNE

### Le 21 mars : manœuvre des pompiers à l'école



Les pompiers ont procédé à une simulation de fumée dans un bâtiment à l'école, le 21 mars 2023.

Les enfants ont pu découvrir les différents camions de secours et recevoir les explications des pompiers.

Une belle opération d'apprentissage pour connaître ceux qui sauvent nos vies.

Nous remercions fortement les pompiers du Centre de Secours de Beauvais-Tillé pour leur disponibilité et avoir su répondre aux questions des enfants.



### Le 22 mars : le centre de loisirs à la rencontre du maire



Après avoir élu leur délégué, les enfants du centre de loisirs de Tillé sont venus, à la rencontre de Madame le Maire et de deux adjoints qui se sont fait un plaisir de répondre à leurs questions. Cet échange a été l'occasion pour ces jeunes de découvrir le rôle du Maire et de ses élus, ainsi que le fonctionnement d'une mairie.

Qui sait, cette rencontre a peut-être fait naître des vocations ! 😊



### Le 10 avril : chasse aux œufs

L'association « Tillé en Fêtes » a organisé sa traditionnelle chasse aux œufs dans la cour de l'école, pour le plus grand bonheur des enfants.



### Les 15 et 16 avril : salon de l'artisanat

Le savoir-faire ainsi que l'artisanat français et local ont été mis à l'honneur lors de la 43<sup>ème</sup> édition du salon du terroir et de l'artisanat, organisée par l'association Tillé en Fêtes.

Vous avez été nombreux à déambuler dans les allées du salon et à apprécier le travail de tous ces créateurs ayant répondu présents.

Ce salon est une preuve de plus, s'il en fallait une, du dynamisme de l'association « Tillé en fêtes » qui ne cesse de proposer des moments conviviaux aux Tillois.



## RAPPEL :

### HORAIRES DE TONTE ET UTILISATION DE MACHINES BRUYANTES



Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 19h

Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Interdit le dimanche



Pour la tranquillité de tous, merci de respecter ces horaires.

**IMPORTANT : Nous vous remercions de tailler vos haies afin qu'elles ne débordent pas sur le domaine public !**

**Nous comptons sur votre civisme.**

## ENTRAIDE

Une habitante de la commune, qui effectue de nombreux déplacements professionnels, recherche une personne sérieuse, bienveillante et volontaire pour nourrir son chien 2 à 3 fois par semaine contre indemnisation.

Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à adresser un mail à la mairie avec vos coordonnées et vos motivations à l'adresse : [mairie@tille.fr](mailto:mairie@tille.fr).

Nous ferons suivre à la propriétaire du chien.

Merci d'avance !



## PERLE DE DOUCEUR

Installé au hameau de Rieux depuis juin 2022, l'Institut « La Perle de Douceur » vous accueille pour un moment de détente et de bien-être.

**Uniquement sur rendez-vous (06 47 32 74 05).**



## AGREMENT PISCINE

Afin d'assurer ponctuellement l'encadrement des enfants de l'école lorsqu'ils se rendent à la piscine, nous sommes à la recherche d'un accompagnateur ayant l'agrément piscine ou d'accord pour le passer.

Si vous êtes intéressé, merci de contacter la mairie.



## REPAS DES AINES

Parce que nous savons que beaucoup d'entre vous attendent ce moment de convivialité, nous avons le plaisir de vous annoncer que la commune organisera un repas des aînés à l'automne prochain. L'occasion de se retrouver autour d'un bon repas sur un air de musique. Nous vous communiquerons prochainement la date.



## A VOS AGENDAS

**Lundi 8 mai à 10 heures 30 :**

Commémoration du 8 mai 1945  
Au monument aux morts

**Vendredi 12 mai de 15h30 à 19h :**

Au bon marché de Tillé

**Samedi 13 mai 2023 :**

Show année 80 et feu d'artifice

**Dimanche 14 mai 2023 :**

Randonnée pédestre  
démonstration danse country  
et déambulation musicale

**Lundi 15 mai 2023 :**

Barbecue organisé par Tillé en Fêtes  
Bal offert par la Mairie

**Mardi 6 juin 2023 :**

Tennis sur Oise  
organisé par le Tennis Club de Tillé

**Dimanche 18 juin :**

Course cycliste « La Tilloise »

**Manèges et attractions  
tout le week-end !**

